

ÉDITO



Sandrine Gourlet
Présidente du Directoire

Intégrer le changement climatique

Le troisième plan national d'adaptation au changement climatique a été présenté par le gouvernement début mars. Aboutissement d'un travail interministériel de plus de deux ans, il vise à planifier les actions concrètes à mener pour adapter progressivement les politiques publiques au réchauffement climatique de + 4° C, attendu d'ici 2100.

Le Port s'adapte également au changement climatique. Dans le cadre de notre précédent projet stratégique, une étude a été engagée avec le CEREMA pour analyser la résilience du Port et acquérir une vision globale de la vulnérabilité des infrastructures et des fonctionnalités portuaires. Cette étude a été complétée par une expertise confiée à l'UNIMA pour approfondir notre compréhension des risques de submersion marine et d'inondations pluviales sur le domaine portuaire. Différentes hypothèses ont été définies prenant notamment pour base un niveau de submersion marine supérieur à celui de la tempête Xynthia en 2010.

Le bilan de ces deux études montre que le Port possède un bon niveau de résilience de ses infrastructures face au changement climatique. Il convient néanmoins de franchir de nouvelles étapes car les simulations indiquent aussi des fragilités à considérer et anticiper sur un horizon 2050. L'organisation du Port et de la place portuaire demande également à être améliorée face à une éventuelle situation de crise relevant du changement climatique. Ces éléments relatifs aux risques les plus forts seront inclus dans notre projet stratégique 2025-2029 en cours d'élaboration et les échanges se poursuivront avec les collectivités pour garantir la cohérence d'ensemble des plans d'action de chacun.

VIADUC MÔLE D'ESCALE

Une réhabilitation de grande ampleur

Ouvrage de type Eiffel mis en service en 1939, le viaduc du Môle d'Escale a confirmé au fil du temps le rôle majeur qui est le sien, avec le développement des filières et l'accueil de navires à fort tirant d'eau. Desservant le Môle et son appontement pétrolier, il assure à lui seul entre 30 et 40 % du trafic portuaire annuel. Pour pérenniser cette infrastructure stratégique, le Port lance un vaste programme de réhabilitation.



Le viaduc du Môle d'Escale

31 mars 2025, une date qui marque le coup d'envoi de la première tranche de travaux prévue sur trois ans. « Ce qui a conduit à ce vaste programme de réhabilitation, ce sont les diagnostics que nous avons menés depuis plus de dix ans dans le cadre de notre surveillance des infrastructures, explique Mathieu Darsonville, adjoint à la cheffe de service Ingénierie au Port. Au fur et à mesure de nos analyses sur l'état de la charpente métallique, du béton, de la peinture, nous nous sommes rendu compte qu'il fallait agir et entreprendre une intervention d'ampleur. »

Différentes options de travaux et plusieurs chiffreages ont été réalisés. Le programme retenu, en concertation avec les opérateurs portuaires, a été scindé en deux. La première tranche, d'un coût d'environ 21 millions d'euros, porte sur les parties les plus abîmées : le tablier béton, la charpente métallique, les appareils d'appui des travées et la réhabilitation des passerelles latérales. « Hormis pour quelques tâches particulières et pour des engins portuaires de gros gabarit, l'exploitation du viaduc ne sera pas

coupée. Les interventions sont ainsi planifiées par demi-chaussée avec la mise en place d'un alternat intelligent pour réguler la circulation, selon un principe simple : s'il n'y a pas de véhicule dans le sens opposé, une bascule des priorités s'opère pour réduire le temps d'attente. Dans les zones sous alternats, la limitation de vitesse est fixée à 20 km/h. »

Le déroulement des travaux de charpente tient bien sûr compte des enjeux environnementaux. En raison de la présence de plomb dans la peinture, la phase de décapage intègre l'installation d'un échafaudage pour réaliser un confinement étanche. Ce confinement sera conservé le temps des réparations de structure et pendant l'application de la nouvelle protection anticorrosion.

« Ces mêmes phases, nous les retrouverons dans trois ans lors de la deuxième partie des travaux de réhabilitation de la charpente métallique supérieure, située au-dessus du tablier. Ce second chantier, indispensable pour assurer la pérennité de l'ouvrage, durera au moins deux ans, en fonction du budget qui lui sera alloué. »

À retenir

33 200 m³

Le volume estimé de sédiments au terme du dragage du Bassin à Flot.

86 ans

L'âge du viaduc du Môle d'Escale.

50 tCO₂ eq

Le gain de la drague Cap d'Aunis avec le carburant alternatif HVO 100.



SHIPPING DAYS – 16 ET 17 AVRIL

Troisième édition, toujours plus d'ambition

Devenu l'évènement incontournable des professionnels du monde maritime, car unique en France, le salon Shipping Days garde le cap : réunir les chargeurs, les ports, les armateurs, les transitaires, les levageurs et les manutentionnaires, ainsi que l'ensemble des fédérations professionnelles, collectivités territoriales, services de l'État et organismes concernés par les activités du breakbulk, du colis lourd, du transport conventionnel et de l'économie bleue, plus largement.



Shipping Days : un évènement unique en France

Porté par le Groupe Maritime Kuhn, Port Atlantique La Rochelle et l'Union Maritime de La Rochelle, partenaires fondateurs de Shipping Days, le salon élargit cette année son périmètre au transport par conteneur avec la présence de CMA CGM. Une présence qui fait partie des soixante-treize exposants, acteurs du monde portuaire français et dépassant l'Hexagone avec, notamment, la participation des représentants du port d'Anvers.

Côté conférences, la formule gagnante des précédentes éditions est reconduite avec bien sûr de nouvelles thématiques en lien avec les sujets actuels, animées par des intervenants experts. Mercredi 16 avril : « Les perspectives du marché en 2025 pour le transport conteneurisé » ; « Les défis des infrastructures portuaires et le changement climatique » ; « L'impact de la réindustrialisation en Europe sur le transport maritime : nearshoring et shortsea » ; « Les enjeux et spécificités de la desserte des

outré-mer ». Jeudi 17 avril : « Project cargo à l'ère des EMR : adaptation des ports à l'éolien posé et défis de l'éolien flottant » ; « IA et logistique : entre révolution et protection » ; « Les enjeux de formation et les besoins des territoires d'outré-mer ». Cette journée sera aussi l'occasion de faire un focus sur les métiers et les formations pour informer et sensibiliser sur les besoins des filières et leurs évolutions.

L'une des autres nouveautés pour cette troisième édition est la visite technique par la mer des installations de Port Atlantique La Rochelle, le jeudi 17 avril de 14h à 16h, sur réservations.

Toutes ces conférences sont en libre accès pour l'ensemble des visiteurs du salon. Rendez-vous les 16 et 17 avril à l'Espace Encan, La Rochelle.

Plus d'infos et réservations : <https://www.shippingdays.com/fr>

RELATION CLIENTS

Une enquête pour progresser encore

Réalisée tous les deux ans, l'enquête de satisfaction clients voulue par le Port est un exercice incontournable pour l'amélioration continue de ses prestations.

Le bilan de l'enquête 2023 avait fait ressortir un bon niveau de satisfaction sur les actions du Port. Elle avait aussi révélé des pistes d'amélioration exprimées par les clients et les usagers du Port, comme la sécurité routière. Les remarques à ce sujet ont été entendues et un certain nombre d'actions correctives ont été mises en place. Parmi celles-là, l'aménagement des carrefours dits « TCH 102 » et « Cétramaris », ainsi que l'organisation d'une matinée sécurité routière à destination de la place portuaire le 30 mai 2024, évènement qui sera pérennisé.

L'enquête de satisfaction clients 2025 sera lancée début avril avec des questions qui permettent de suivre l'évolution de la satisfaction au fil des ans. Elle fait l'objet de nouvelles thématiques en lien avec le développement du Port et sera organisée en deux temps. Phase 1 : envoi d'un questionnaire par courriel. Phase 2 : rappel téléphonique pour optimiser les niveaux de réponses. « Nous sommes toute l'année en relation avec la communauté portuaire, note Julie Cosneau, chargée de Marketing stratégique. Cette enquête est un moyen d'optimiser encore ce lien qui nous unit, de mieux appréhender les attentes et les besoins des acteurs qui font le Port. »



Une nouvelle enquête lancée début avril

ACCÈS AU PORT

Des conditions d'accueil améliorées

Lieu fréquenté par les clients et usagers du Port pour effectuer les formalités d'accès, l'accueil de l'accès Jeumont a fait l'objet d'un réaménagement.



Accueil Jeumont : information et confort améliorés

L'objectif était double : améliorer la visibilité de l'information réglementaire en permettant une communication institutionnelle et améliorer également le confort d'accueil.

Concernant le confort de l'accueil, le Port a confié cette mission à La Matière, association qui agit pour réduire les déchets et sensibiliser au réemploi. « Nous avons souhaité avoir un environnement plus chaleureux avec un réagencement de l'espace et des cloisons séparatives en bois »,

expose Mathieu Lamour, gestionnaire technique des Bâtiments au sein de l'autorité portuaire. À l'exception de la quincaillerie, tous les matériaux utilisés sont 100 % recyclés : les tasseaux proviennent du stock d'un magasin de bricolage en liquidation, les montants sont issus du démontage d'une ancienne pergola et le contreplaqué est un rebut de l'industrie marine. « C'est un bel aménagement, esthétique et vertueux », se réjouit Mathieu Lamour.

BASSIN À FLOT

Un dragage nécessaire et très encadré

Engagé à partir de mai-juin, le programme de dragage du Bassin à Flot va s'étaler sur quatre ans. Exemples sur le plan environnemental, les opérations font l'objet de deux arrêtés préfectoraux : un arrêté spécifique au dragage et un autre d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) relatif au traitement des sédiments au sein du Centre de Valorisation des Matériaux à La Repentie.

Réparti sur six zones du Bassin à Flot pour minimiser l'impact sur l'exploitation, le dragage vise à redonner au site une profondeur de moins 4 mètres cote marine*. L'objectif final est de faciliter le stationnement et l'évitage des navires en escales commerciales ou techniques à flot, en lien avec le Pôle de Réparation et de Construction Navales.

« Il s'agit d'un marché de l'ordre de deux millions d'euros relevant d'un accord-cadre multi-attributaire pour lequel nous avons retenu trois entreprises différentes de dragage sur la durée », note Nicolas Menard, directeur des Infrastructures au Port. Le prélèvement des sédiments se fera soit au moyen d'une pelle mécanique sur ponton ou d'une drague équipée d'une grue à benne, les sédiments étant ensuite chargés à bord de camions-bennes puis acheminés jusqu'au Centre de Valorisation des Matériaux. C'est sur ce site qu'ils seront valorisés au rythme de 5 700 m³ en 2025, 11 200 m³ en 2026 et 2027 et 5 100 m³ en 2028, selon les estimations initiales. Le Port n'utilisera pas sa drague *Cap d'Aunis* car, en raison de ses caractéristiques, elle renverrait une proportion d'eau dans



Le Bassin à Flot

les bassins trop importante, augmentant significativement la durée d'assèchement des vases.

« Notre vigilance sera soutenue tout au long des opérations, assure le directeur des Infrastructures. Nous procéderons à des mesures en amont du dragage puis avant le traitement pour nous assurer de notre parfait respect du cadre réglementaire au fil de chacun des quatre cycles. Du fait de notre retour d'expériences avec le Centre de

Valorisation des Matériaux, nous sommes confiants quant à l'absence de nuisances, dont les odeurs et l'envol de poussières, les sédiments étant liquides en phase de prélèvement et lors du transport par camions à bennes étanches, avant que ne s'engage le processus d'égouttage dans les bassins. »

*La cote marine, CM, est définie par rapport au zéro des cartes qui correspond au niveau théoriquement atteint par les plus basses mers. Moins 4 mètres CM signifie que le fond marin est situé 4 mètres sous le zéro des cartes.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

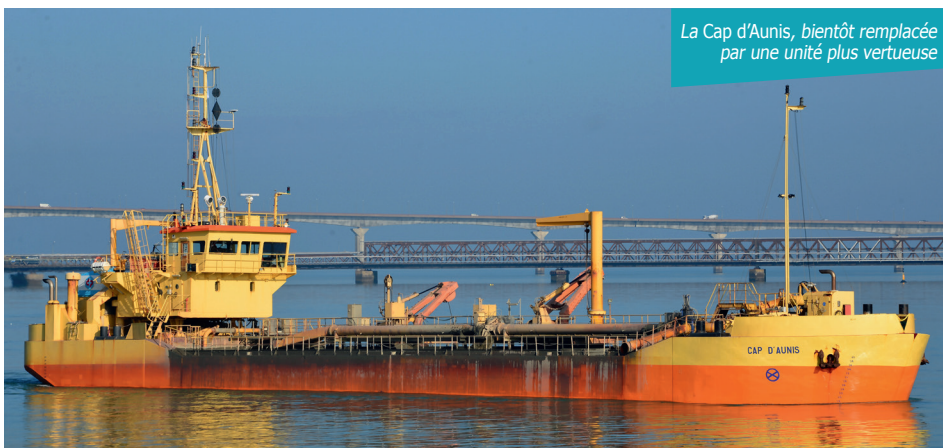
DÉCARBONATION PORTUAIRE

L'heure d'un nouveau bilan

Sur la base de données collectées pendant plusieurs mois, le Port a finalisé son troisième bilan d'émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'une mission qu'il a confiée à la Coopérative Carbone, entité créée dans le cadre du programme La Rochelle Territoire Zéro Carbone.

« Ce troisième bilan d'émissions de gaz à effet de serre constitue l'un des points de départ de l'élaboration de notre projet stratégique 2025-2029 », précise Bernard Plisson, directeur de la Stratégie et de la Transition écologique au Port. S'il intègre comme les précédents bilans les données relatives à la consommation d'énergie pour les bâtiments et les navires, les travaux, les déplacements, la logistique, l'accueil des navires, les déchets, concernant le Port et les opérateurs, son périmètre est toutefois différent puisqu'il prend en compte la totalité de la chaîne de valeurs. « Cette chaîne comprend l'amont de nos activités, en termes d'achats et d'investissements, et l'aval, la conséquence de ce que l'on vend, comme les navires qui stationnent à quai et émettent des gaz à effet de serre. »

Affichant 52 700 tCO₂ eq, ce bilan d'émissions de gaz à effet de serre peut paraître relativement faible comparé à des ports maritimes qui hébergent des activités industrielles fortement émettrices, Port



La Cap d'Aunis, bientôt remplacée par une unité plus vertueuse

Atlantique La Rochelle ayant un profil plutôt axé logistique et services. Pour 70 %, les trois premiers postes de ce bilan global sont représentés par la consommation d'énergie des navires à quai (37 %), la consommation d'énergie des navires au mouillage, en approche et au départ (22 %) et par les

émissions directes des entreprises portuaires (11 %). L'heure est maintenant à la fixation d'objectifs de réduction et à l'action, comme cela a été le cas en 2024 avec la drague *Cap d'Aunis* pour laquelle l'utilisation du carburant alternatif HVO 100 a permis de gagner près de 50 tCO₂ eq.



Adrien Gouva

Adrien Gouva, directeur technique de DTM

Depuis août 2024, Adrien Gouva occupe le poste de directeur technique de DTM (Dragage – Transports & Travaux Maritimes). Un rôle qui s'inscrit dans la continuité d'un parcours riche dans le domaine maritime et qui marque une nouvelle étape pour cet homme passionné de navigation et de technique.

Avant de rejoindre DTM, Adrien Gouva a passé six années à Marseille au sein de CMA CGM, où il était responsable de flotte, à la tête d'une équipe de dix personnes. Aujourd'hui, chez DTM, son rôle est tout aussi essentiel : il est l'interlocuteur privilégié pour tous les aspects techniques des navires. Son objectif principal ? Assurer la fiabilité, la disponibilité et la certification des bâtiments de la flotte. Un travail qui implique une collaboration étroite avec les équipages, qu'il considère comme ses yeux et ses oreilles. Grâce à cette approche, il apporte un regard extérieur et transversal sur les opérations, garantissant une réactivité maximale afin de limiter l'impact des éventuelles pannes sur l'activité de l'entreprise.

Pour mener à bien ses missions, Adrien travaille aux côtés d'une petite équipe à terre de quatre personnes, pilotée par Romain Bernard, directeur opérationnel. Un collectif solidaire où chacun joue un rôle clé pour assurer la réussite des opérations. Son quotidien est rythmé par des interventions variées. « Je peux faire de l'électricité à 8h, de l'hydraulique à 10h, de la mécanique à midi, et tout autre chose l'après-midi. Les journées ne se ressemblent pas. Pas de routine dans ce métier et c'est justement ce qui me plaît », assure-t-il.

La transition écologique en ligne de mire

L'un des grands défis auxquels il est confronté chez DTM réside dans la réglementation stricte qui encadre l'activité. Sensibilisé aux enjeux de sécurité et d'environnement, il est en dialogue constant avec les autorités, les associations environnementales, les pêcheurs, etc. Cette responsabilité prend une importance particulière dans le cadre des réflexions menées par le groupe Heidelberg Materials, dont dépend DTM, pour réduire l'empreinte carbone de ses activités.

À La Rochelle, Adrien Gouva a trouvé une place portuaire très active sur le sujet, appréciant l'engagement du Port en faveur de la transition écologique. En témoigne l'électrification des quais pour les navires de moins de 120 mètres.

Une avancée qui concerne directement les deux navires de DTM, l'*André L* et le *Stellamaris*, permettant de limiter leur consommation énergétique en attente d'opérations. Désormais, DTM est totalement autonome sur ce dispositif, une évolution qui pousse Adrien Gouva à aller encore plus loin dans la démarche environnementale. « Nous prévoyons de nous doter de voitures électriques et d'installer une borne sur le bâtiment. »

Un rêve d'enfant

Bien qu'il travaille à terre, Adrien Gouva reste attaché à la proximité avec la mer, les navires et les équipages. Une évidence pour celui qui a toujours souhaité travailler dans le milieu maritime. Titulaire d'une formation de capitaine de première classe de la marine marchande, il a navigué pendant treize ans avant d'amorcer sa transition vers un poste à terre. Son parcours l'a mené de la croisière au transport de conteneurs, en passant par l'offshore et le transport de pétrole, secteur dans lequel il a travaillé pendant sept ans. Une expérience particulièrement dynamique qu'il a beaucoup appréciée. Il a également exercé en Nouvelle-Calédonie durant quatre ans, au sein d'une petite compagnie maritime. « Tout au long de mon parcours, j'ai tenu à garder un lien fort entre le pont et la machine, pour ne jamais perdre le contact avec l'opérationnel. »

La mer, une passion qui remonte à l'enfance. Il a pratiqué la voile et rêvait d'un métier en lien avec les bateaux, sans pour autant intégrer la Marine nationale. La marine marchande s'est alors imposée comme une évidence. Une formation exigeante mais fondatrice, qui a façonné son parcours et sa vision du métier.

Aujourd'hui, il savoure la douceur de vivre de La Rochelle, un cadre idéal pour allier vie professionnelle et équilibre personnel. Lorsqu'il ne veille pas au bon fonctionnement des navires de DTM, il aime retrouver la mer à travers la voile et passer du temps en famille avec ses trois enfants.

EXPOSITION À LA MAISON DU PORT « Une lumière pour les mers »

Du 25 avril au 27 juin, le hall de la Maison du Port accueillera une exposition photographique signée Nicolas Camoisson. L'artiste proposera un condensé de son travail présenté en 2023 à Bordeaux dans le cadre du bicentenaire de la lentille de Fresnel.

En une vingtaine de clichés, cette exposition évoquera les grandes lentilles présentes sur les phares du sud-ouest toujours en activité et la maintenance des bouées assurée par le baliseur *Le Gascogne*.

Très jeune, Nicolas Camoisson a découvert le Moyen-Orient, vivant entre la Syrie et le Liban. Autodidacte, il a réalisé des films pour les églises d'Orient à Damas, avant de devenir assistant de photographes spécialisés en archéologie et patrimoine, puis photographe de presse et reporter de guerre pour plusieurs agences et médias arabes.

Plus récemment, il a suivi une formation de marin professionnel au Lycée maritime de La Rochelle et laissé voguer sa créativité autour du patrimoine maritime. Il a également exploré les effets du réchauffement climatique sur les espèces marines de la zone atlantique avec plusieurs projets labellisés « La Mer en commun ».



Maison du Port - 141 boulevard Émile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle

141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60

communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr



Directrice de la publication :
Sandrine Gourlet.

Responsable de la publication :
Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud,
Julie Leboissetier.

Crédit photos : Thierry Rambaud, Atlantika
Événements, Nicolas Camoisson.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : 1, 2, 3 ! Simone

Impression : Imprimerie Rochelaise

